

L'église Saint-Martin a besoin qu'on lui vienne en aide

L'église Saint-Martin est comme un pivot autour duquel gravite une grande partie de la vie locale. Il y passe certainement plus de monde qu'au stade et au cinéma avec une fréquentation en 2012 d'environ 30 000 personnes pour une centaine de cérémonies. Sans compter les visiteurs qui viennent notamment découvrir ses particularités architecturales.

L'association des Amis de Saint-Martin, présidée par Laurent Portet, s'attache à démontrer que l'église présente aussi un aspect économique, patrimonial, musical et touristique en plus de l'aspect culturel. Elle veut sensibiliser les habitants en rappelant que « leur église est un bien appartenant à la collectivité mais que chacun doit s'intéresser à son entretien et à son embellissement, de manière à conserver un édifice agréable et accueillant. »

Jusqu'à présent une association

portait le souci de restaurer l'orgue. Mais les défis de restauration dépassant la seule question instrumentale il a été décidé d'élargir l'objet à toute l'église.

Un plan

Cette nouvelle association vise à promouvoir la restauration et la vie de l'église Saint-Martin.

Une visite a été organisée jeudi dernier, avec M. Gronier, délégué régional de la fondation du patrimoine. Il faut envisager la rénovation intérieure des murs et voûtes et piliers ce qui redonnera de la lumière à l'église.

Plan de la réalisation : la ville de L'Aigle assure la maîtrise d'ouvrage, sous condition du bouclage du plan de financement : coût : 14 950 € HT.

Plan de financement : donateurs pour l'ADSM : 5 000 € (hypothèse d'objectif) (moyenne : 33 € par adhérents) ; Fondation du Patrimoine : 2 990 € (limité à 20 % du HT, sinon



Une convention a été signée jeudi en mairie avec la fondation du patrimoine.

la valeur des dons) ; conseil général : 2 990 € (limité à 20 % du HT, sinon le double des dons) ; réserve parlementaire : 2 000 € ; mairie : 1 970 € (+ effet TVA non récupérable).

« La tour de l'église Saint-Martin est à consolider car on a déjà

retrouvé un pinacle tombé au sol ; la charpente est à réviser et il a été constaté le mauvais état d'une voûte » a encore indiqué le maire Thierry Pinot. Jeudi, une convention a été officiellement signée avec la fondation du patrimoine.